

ARRETE DE DELEGATION DE FONCTION
Acte N° 202656

Mr POLIN Jean-Pierre

Je soussigné, Hugues DAZARD, Président de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-9 portant disposition que le Président peut déléguer par arrêté l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-Présidents,
- Vu la délibération N°20260502 portant à 12 le nombre de vice-présidents de l'USESA,
- Vu la nomination par délibération N°20260503 en date du 18 mai 2026 de Mr Jean-Pierre POLIN, en qualité de 10^{ème} Vice-Président de l'USESA,

A R R E T E

Article 1 : Mr Jean-Pierre POLIN, 10^{ème} Vice-Président, a pour délégation :

• **les missions relatives aux travaux, à cet effet :**

- Préparation, exécution et suivi des travaux sur les secteurs de :
Marne et Surmelin/La Brie – Essômes / Nogent l'Artaud – Château-Thierry

En cas d'absence ou d'empêchement de Mr Jean-Pierre POLIN, les délégations qui lui sont consenties au présent article sont exercées par Mr Michel MATHIS, 2^{ème} vice-président.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mr Michel MATHIS, 2^{ème} vice-président, Mr Jean-Pierre POLIN exercera la délégation de fonction suivante :

• **les missions relatives aux travaux**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse HERNANDEZ, 8^{ème} vice-présidente, Mr Jean-Pierre POLIN exercera la délégation de fonction suivante :

• **l'animation du secteur d'Essômes Sur Marne/Nogent l'Artaud**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260526-202656-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2026
Publication : 27/05/2026

Certifié par le Président

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 4 : Le Président du Syndicat et le Receveur Syndical sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet.

La présente délégation entraîne délégation de signature.

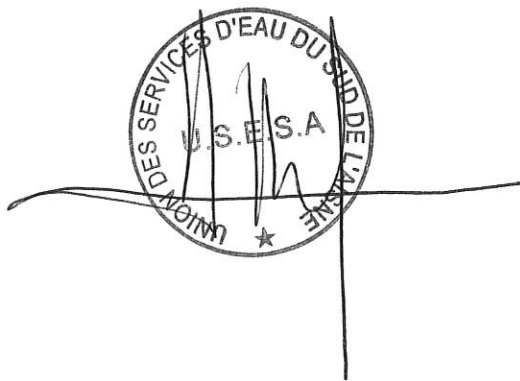
A Château-Thierry, le 26 mai 2026

Le Président,

Le 10^{ème} Vice-Président,

Hugues DAZARD

Jean-Pierre POLIN



A handwritten signature in black ink, appearing to read "JP Polin".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260526-202656-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2026

Publication : 27/05/2026

Certifié par le Président